

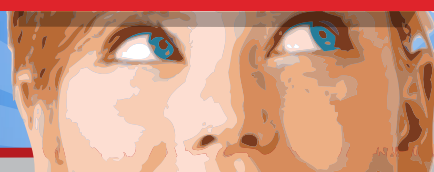


Centre jeunesse
de Québec
Institut universitaire

10^e Journées annuelles de la recherche



1^{er} et 2
décembre
2011



Au Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire
(2915, avenue du Bourg-Royal, Québec)

**Inscrivez-vous avant
le 16 novembre 2011**

Remplissez le formulaire



FORMULAIRE
EN LIGNE

**Aucun frais
d'inscription**

En collaboration avec le

RUIJ Réseau universitaire
intégré jeunesse

Nos connaissances au service des enfants et de leur famille

★ Table des matières

Comité organisateur	2
Horaire de la journée	3
Mot du directeur général	4
Mot du directeur scientifique.....	5
Mot de la directrice de la DDPPAU.....	6
Conférencier d'ouverture.....	7
Coquetel	9
Recherches présentées en atelier	10
Présentateurs et résumés des présentations	11

★ Comité organisateur

Comité organisateur

De gauche à droite : Gaston Simard, Alexandra Small, Andrée Beaudin, Marie-Josée Thériault, Guylaine Frenette, France Nadeau et Michael Burns.
Absente : Karine Primard.



Équipe scientifique

De gauche à droite : **1^{re} rangée** : France Nadeau, Hélène Gagnon, Émilie Dionne, Emmanuelle Laramée, Lucille Grondin, Robert Pauzé et Denis Lacerte.
2^e rangée : Guillaume Morin, Patricia Bouchard, Lucie Camiré, Annie Vaillancourt et Gilles Mireault.



Comité répondants à la recherche

De gauche à droite : Michael Burns, Andrée Beaudin, France Nadeau, Marie-Josée Thériault, Yvon Boulay et Guylaine Frenette.
Absentes : Lyne Gagné et Nancy Viel.



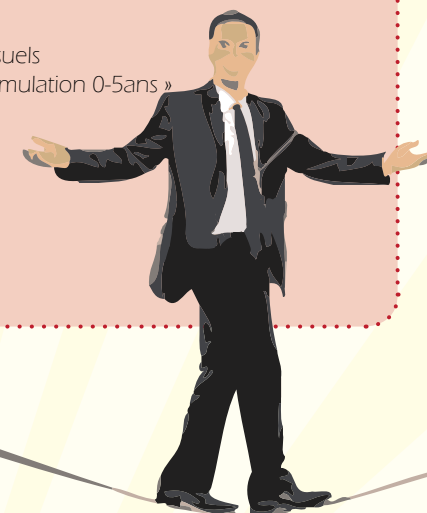
★ Horaire

1^{er} décembre 2011

8 h	Accueil
8 h 30	Mot d'ouverture
9 h	Conférence d'ouverture avec M. Bochud
10 h 30	Pause café
11 h	Ateliers
12 h	Dîner
13 h 30	Ateliers
14 h 30	Présentation du visuel concernant deux projets cirque avec 5 adolescents du CJO-IU
15 h	Atelier pour tous
16 h	Mot de la fin
16 h 30	Départ des navettes vers l'École de cirque de Québec
17 h	Coquetel
18 h	Spectacle de cirque
19 h 30	Retour des navettes au CJO-IU

2 décembre 2011

8 h	Accueil
8 h 30	Présentations des projets visuels « Parcours d'Olivier » et « Stimulation 0-5ans »
9 h	Ateliers
10 h	Pause café
10 h 30	Atelier pour tous
11 h 30	Mot de la fin
12 h	Fin des activités





Mot du directeur général

Le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire est fier, dans le cadre de sa mission universitaire, d’avoir contribué au développement de nouvelles connaissances et de nouvelles pratiques en collaboration avec le milieu universitaire et les

différents partenaires du réseau pour mieux répondre aux besoins de la clientèle des jeunes en difficulté et de leur famille.

Les Journées annuelles de la recherche visent à rendre compte des différents travaux réalisés dans le cadre de notre programmation de recherche. L’édition 2011 vise à reconnaître également le travail de nos partenaires dans le domaine de la recherche sociale, plus particulièrement dans le cadre du programme clientèle « Jeunes en difficulté » du MSSS.

Cette activité s’inscrit dans la programmation du Réseau universitaire intégré jeunesse (RUJ). Elle favorise la diffusion des connaissances et vise à soutenir l’utilisation des résultats de recherche comme outils d’amélioration de la qualité des services.

La recherche en partenariat qui s’intéresse aux jeunes en difficulté et à leur famille a connu un essor considérable ces dernières années. Elle permet d’approfondir de nombreuses questions qui se rapportent autant aux caractéristiques et aux problèmes de cette clientèle qu’aux diverses technologies et modes d’intervention mis en œuvre pour y répondre.

C’est donc une invitation à prendre connaissance des différents travaux réalisés qui contribuent au développement des meilleures pratiques.

Jacques Laforest, directeur général



Mot du directeur scientifique

Depuis mon arrivée au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire en tant que directeur scientifique, j’ai été à même d’apprécier tous les efforts qui sont déployés pour favoriser le rapprochement entre la pratique et la recherche, notamment via les différentes stratégies de transfert des

connaissances développées par l’équipe scientifique. J’ai aussi été témoin des efforts faits par les chercheurs pour tenir compte des préoccupations des milieux d’intervention dans leur programmation de recherche et de prendre acte de l’intérêt grandissant des intervenants face aux résultats des travaux des chercheurs. La participation de nombreux intervenants à ces journées de la recherche en est un bel exemple.

Malgré une productivité croissante de la recherche, il continue d’exister un écart entre les connaissances scientifiques produites et celles qui sont utilisées dans les milieux d’intervention. À cet égard, Chagnon et al. (2009) rapportent le fait que de 30 à 45 % des patients ne recevraient pas de soins médicaux basés sur des données probantes, alors que 20 à 25 % des soins prodigués seraient non nécessaires ou dangereux, et ce, malgré la publication de plus de 2 000 000 d’articles bio-médicaux annuellement. Dans le même ordre d’idées, l’étude de Chagnon et Malo (2006; dans Chagnon et al., 2009), réalisée auprès de 447 gestionnaires et professionnels de l’intervention psychosociale auprès des jeunes en difficulté, révèle que seulement 18 % des répondants disent avoir fréquemment utilisé des connaissances scientifiques dans le cadre de leur pratique au cours des deux dernières années. Pourtant l’utilisation de ces connaissances pourrait contribuer à l’amélioration de la réponse aux besoins des jeunes et des familles. Un des principaux défis à relever pour l’avenir est de trouver des moyens les plus efficaces et les plus ajustés possible pour favoriser l’utilisation de connaissances scientifiques par les intervenants.

Robert Pauzé, directeur scientifique



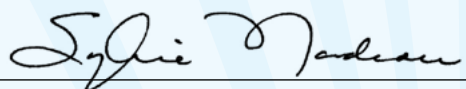
Mot de la directrice - DDPPAU



Offrir aux jeunes et à leur famille des services de qualité qui leur permettront de se reprendre en main afin de retrouver un mieux-être sur le plan personnel, familial et social est l'objectif que nous poursuivons dans le cadre de notre mandat de protection et de réadaptation. Afin d'y parvenir, nous nous inspirons des données issues de la recherche et des savoirs d'expérience. Notre mission universitaire, en appui à nos autres missions, se caractérise particulièrement par cette alliance entre les chercheurs et les cliniciens qui s'associent dans le cadre de recherches appliquées pour expérimenter de nouvelles pratiques qui s'avéreront efficaces, efficaces, qui favoriseront l'implication de la clientèle et qui répondront à leurs besoins.

Les Journées annuelles de la recherche du Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire constituent, au fil des ans, le reflet de cette alliance entre les cliniciens et les chercheurs, dans le cadre de notre programmation de recherche. Pour la dixième édition, elles comporteront un volet partenariat avec l'ajout d'une demi-journée, pour la présentation de quelques travaux de recherche de nos différents partenaires, afin de souligner cette alliance entre les différents acteurs du programme ministériel « Jeunes en difficulté » que soutient le Réseau universitaire intégré jeunesse (RUJ).

Il me fait donc plaisir de vous convier à ce rendez-vous très spécial où vous constaterez la qualité des travaux réalisés, leur contribution à l'amélioration des pratiques cliniques dédiées aux jeunes et à leur famille. Nous célébrerons également, de manière bien tangible, la présence de ces jeunes, la raison d'être de notre existence.



Sylvie Nadeau, directrice du développement de la pratique professionnelle et des affaires universitaires



★ Conférencier d'ouverture

Emmanuel Bochud

Maître formateur en cirque social
Service citoyenneté-Cirque du Soleil



Polyvalent et très engagé socialement, Emmanuel agit comme formateur de cirque social depuis 15 ans. Il a parcouru le monde en tant qu'instructeur de cirque auprès de jeunes en difficulté avec Cirque du Monde, projet social du Cirque du Soleil. Il a aussi participé activement à la mise sur pied de plusieurs projets Cirque du Monde entre autres à New York, Atlanta, Los Angeles et Hong Kong. Il a donné depuis, pour la même compagnie, des formations aux instructeurs et intervenants de cirque social un peu partout sur la planète : Afrique du Sud, Australie, Belgique, Brésil, États-Unis, Mongolie, etc.

Avant de se lancer dans le cirque, Emmanuel a obtenu un diplôme de l'Université du Québec à Montréal en animation et recherche culturelles, tout en se passionnant pour le travail social. Autodidacte, il a débuté comme artiste de cirque dans les rues du Québec. Depuis, Emmanuel a travaillé pour plusieurs compagnies de cirque et festivals prestigieux. Il a aussi été entraîneur et a fait la recherche pour les numéros de jonglerie du spectacle Nomade du Cirque Éloize, ainsi que pour l'École nationale de cirque du Canada.

Débordant d'idées, Emmanuel a une passion : la création! Il a mis sur pied son propre spectacle, Les Frères Bochud, qui allie musique et jonglerie, il a aussi créé des numéros de jonglerie en duo ou en groupe, ces créations ont tourné en Italie, en France, au Mexique et au Québec. Emmanuel Bochud a aussi fondé la troupe de cirque Les Parfaits Inconnus, lui permettant de réaliser un rêve d'enfance : faire du cirque entre amis et avoir un groupe rock! La troupe depuis présente son spectacle un peu partout sur la planète.

Depuis 2 ans, Emmanuel se consacre entièrement à sa première passion : le cirque social. En tant que maître formateur en cirque social au Cirque du Soleil, il forme et encadre les formateurs d'instructeurs et d'intervenants. Il contribue aussi énormément depuis 5 ans au développement d'outils pédagogiques ainsi qu'à la stratégie de développement de projets de cirque social partout sur la planète. Il est un des responsables du programme de formation en cirque social au Cirque du Soleil.

Le cirque social est une approche d'intervention sociale issue d'une fusion innovatrice entre les arts du cirque et l'intervention sociale. Le cirque social vise le développement intégral et l'inclusion citoyenne des personnes en situation précaire.

★ Visioconférence pour 3 ateliers!

Atelier G • Denis Lacerte, Danielle Nadeau

« Étude exploratoire : Quand les comportements suicidaires ou les problèmes de santé mentale affectent la prise en charge en protection. »

1^{er} décembre de 13 h 30 à 14 h 30

Atelier P • Daniel Turcotte et Sonia Hélié

« Les impacts de la nouvelle LPJ : un premier bilan. »

1^{er} décembre de 11 h à 12 h

Atelier Q • Christophe Moreau (de France)

« Adolescents en grande difficulté, travail social et pratiques culturelles : expériences françaises autour de « l'art comme levier ». »

2 décembre de 9 h à 10 h

Pour le fonctionnement des visioconférences, des renseignements supplémentaires vous seront acheminés par courriel d'ici quelques jours.

★ Coquetel à l'École de cirque de Québec

Pourquoi y assister?

- Parce que vous aurez le privilège d'assister au numéro de cirque mettant en vedette **5 adolescents du CJO-IU**
- Pour savourer une **dégustation de vins et fromages** de très grande qualité
- Pour assister à un **spectacle de l'École de cirque de Québec**

Venez les encourager et vous divertir jusqu'à 19 h 30 !

* Une navette est organisée pour l'aller-retour vers l'École de cirque de Québec.



© Kathy Dubois

© Kathy Dubois

Les recherches présentées en atelier

Atelier	Présentateurs	Titre de la présentation	Date de présentation
A	Marie-Hélène Gagné	« Les manifestations de l'aliénation parentale dans les situations évaluées en protection de la jeunesse. »	1 ^{er} décembre (11 h à 12 h)
B	Marc Alain	« La mise en place de la table régionale de concertation pour la prévention du recrutement des jeunes à des fins d'exploitation sexuelle : bilan des acquis et évaluation de l'implantation et du fonctionnement d'un mécanisme intersectoriel dans la région de Québec. »	1 ^{er} décembre (13 h 30 à 14 h 30)
C	Julie Marcotte	« Enjeux liés à la parentalité précoce et à la sexualité – ELAPPS »	1 ^{er} décembre (13 h 30 à 14 h 30)
D	Sylvie Hamel	« Pour développer des pratiques novatrices auprès des mineurs en fugues, quels seraient les cibles et les objectifs d'intervention à privilégier? »	2 décembre (9 h à 10 h)
E	Danielle Nadeau	« Cortisol salivaire, développement cognitif et régulation émotionnelle chez des enfants d'âge scolaire suivis par le CIQ-IU : Perspectives exploratoires. »	1 ^{er} décembre (11 h à 12 h)
F	Gilles Mireault Lucie Camiré Diane Chouinard	« L'approche de médiation dans trois centres jeunesse : Constats et défis d'implantation. »	2 décembre (9 h à 10 h)
G	Denis Lacerte Danielle Nadeau	« Étude exploratoire : Quand les comportements suicidaires ou les problèmes de santé mentale affectent la prise en charge en protection. »	2 décembre (9 h à 10 h)
H	François Chagnon	« Augmenter la retombée de l'utilisation des connaissances dans les organisations de services humains et sociaux. »	2 décembre (9 h à 10 h)
I	Patricia Bouchard Catherine Potvin Monique Lussier	« Des intervenants de l'application des mesures et des ressources évaluent leurs pratiques afin d'offrir plus de stabilité aux jeunes (deux nouveaux projets PEP). »	1 ^{er} décembre (11 h à 12 h)
J	Caroline Jacques Sylvie Turcotte	« Programme d'intervention différentielle en partenariat chez les enfants de 5 à 12 ans manifestant des difficultés de comportement. »	1 ^{er} décembre (13 h 30 à 14 h 30)
K	Sylvie Drapeau	« Application et évaluation de l'approche de médiation en protection de la jeunesse : Résultats préliminaires. »	1 ^{er} décembre (13 h 30 à 14 h 30)
L	Catherine Laurier Sonia Hélie	« Portrait québécois de la récurrence des mauvais traitements signalés en protection de la jeunesse. »	1 ^{er} décembre (13 h 30 à 14 h 30)
M	Claire Malo Jacques Moreau	« Les mauvais traitements psychologiques envers les enfants au Québec : Portrait préliminaire suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse. »	2 décembre (9 h à 10 h)
N	Chantal Pilote Gilles Mireault	« Quels sont les constats de l'implantation du programme régional d'intervention de crise et de suivi intensif dans le milieu? »	1 ^{er} décembre (11 h à 12 h)
O	Marie-Andrée Poirier Marie-Claude Simard Isabelle Beaumier	« L'implantation de l'approche SOCEN au CIQ-IU selon le point de vue des intervenants et des parents d'accueil impliqués : présentation des résultats préliminaires. »	1 ^{er} décembre (13 h 30 à 14 h 30)
P	Daniel Turcotte Sylvie Drapeau Sonia Hélie	« Les impacts de la nouvelle LPJ : un premier bilan. »	Atelier pour tous 2 décembre (10 h 30 à 11 h 30)
Q	Christophe Moreau (de France)	« Adolescents en grande difficulté, travail social et pratiques culturelles : expériences françaises autour de "l'art comme levier". »	1 ^{er} décembre (15 h à 16 h)
R	Joël Tremblay Anne-Claude Savard	« Les jeux de hasard et d'argent à l'adolescence : de la mesure à la réalité. »	1 ^{er} décembre (13 h 30 à 14 h 30)
S	Daniel Paquette	« SuPÉREnova : un projet sur l'évaluation de l'attachement père-enfant avec la clientèle 0-5 ans du CIM-IU. »	2 décembre (9 h à 10 h)
T	Monique Carrière	« Les défis d'entretenir un réseau de services intégrés pour jeunes ayant un TDA/H entre le monde de l'Éducation et celui de la Santé et des Services sociaux. »	1 ^{er} décembre (11 h à 12 h)
U	Nathalie Lévy Marc Daigle Nicolas Plante	« Implantation et évaluation du programme ART – Agression Replacement Training – au Centre jeunesse de la Montérégie. »	1 ^{er} décembre (11 h à 12 h)

★ Atelier A



Les manifestations d'aliénation parentale dans les situations évaluées en protection de la jeunesse

Présentatrice :

Marie-Hélène Gagné, Ph. D., professeure titulaire
École de psychologie, UL

Co-auteurs :

Francine Cyr, professeure agrégée, Département de psychologie, UDM
Sylvie Drapeau, professeure titulaire, École de psychologie, UL
Marie-Christine Saint-Jacques, professeure titulaire, École de service social, UL
Geneviève Lessard, professeure agrégée, École de service social, UL

L'aliénation parentale (AP), parfois qualifiée de « risque de perte du lien parental », est vue comme une extension du conflit conjugal chez l'enfant. Selon la conception la plus véhiculée, l'enfant fait alliance avec un parent dit « aliénant » pour rejeter son autre parent sans raison valable. Bien que les manifestations associées à l'AP soient observées depuis longtemps par les professionnels des domaines socio-sanitaire et légal, le phénomène a été très peu étudié. Les controverses relatives à sa définition, à sa prévalence et à sa sévérité persistent et nuisent au développement d'outils de recherche et d'intervention fiables et valides. De plus, ce « flou » alimente les tensions entre les groupes sociaux qui défendent des intérêts parfois divergents (droits des femmes, des pères, des enfants...) et nuit à l'action en partenariat, pourtant jugée essentielle en situation d'AP.

Que l'on conçoive l'AP comme un diagnostic psychiatrique ou systémique, les questions reliées à son évaluation différentielle, demeurent cruciales et sous-documentées. Il est donc proposé de tenir un atelier sur cette question, tout en l'alimentant par des résultats d'une recherche en cours sur le sujet. Voici un avant-goût des questions qui seront abordées:

1. Un enfant a-t-il besoin d'aller jusqu'à rejeter un parent sans aucune ambivalence pour que la situation soit qualifiée d'AP? Et qu'en est-il lorsque l'enfant est très jeune? Les attitudes et comportements « aliénants » des parents sont-ils plus déterminants que la réaction de l'enfant pour caractériser une situation d'AP, et sous quelles conditions?
2. Jusqu'à quel point les enfants résistent-ils aux tentatives d'un parent pour les couper de leur autre parent? Dans ce genre de situation, ne vaudrait-il pas mieux parler de risque d'AP et se centrer sur le comportement « aliénant » du/des parent(s)?
3. Arrive-t-il qu'un parent use de stratégies d'exclusion pour tenter de protéger ses enfants de l'autre parent, qui présente de réelles lacunes sur le plan des capacités parentales? Comment aborder ce genre de situation?



Atelier B

La mise en place de la table régionale de concertation pour la prévention du recrutement des jeunes à des fins d'exploitation sexuelle : bilan des acquis et évaluation de l'implantation et du fonctionnement d'un mécanisme de concertation intersectorielle dans la région de Québec.

Présentateurs :

Marc Alain, Ph. D., professeur agrégé, Département de psychoéducation, UQTR (Campus de Bellevue, Québec)

Diane Genest, T. S., agente de planification, de programmation et de recherche, Direction du développement de la pratique, professionnelle et des affaires universitaires, CJO-IU



Amorcée à la fin de 2007 et au début de l'année 2008, la mise en place d'une table régionale de concertation en vue de prévenir le recrutement des jeunes à des fins d'exploitation sexuelle dans la région de Québec, initiative pilotée par le CJO-IU, a obtenu un financement de la part du ministère de la Sécurité publique du Québec. Ce financement faisait partie d'une enveloppe de près de cinq millions de dollars destinés à soutenir des efforts de prévention et de concertation pour 16 projets à travers tout le territoire québécois; le projet initié par le CJO-IU était alors l'un des seuls à émaner du milieu institutionnel. En ce sens, mais aussi en raison du grand nombre de partenaires interpellés, tant du milieu institutionnel (écoles, commissions scolaires, police de Québec) que du milieu communautaire (organismes voués à l'aide aux jeunes de la rue, aux jeunes prostitués et prostituées, à l'accueil et au soutien des jeunes en difficulté), il devenait alors plus que pertinent de faire en sorte que la démarche de concertation fasse l'objet d'un accompagnement évaluatif indépendant, susceptible de fournir aux promoteurs de cette initiative, un bilan de la progression des efforts entrepris. Notre présentation permettra aux auditeurs intéressés de mieux connaître les tenants et les aboutissants d'une démarche de concertation tout à fait originale tout en étant mis au fait des modalités et des résultats d'une démarche évaluative essentiellement destinée à accompagner la mise en place et le déploiement de ce projet.



Atelier C

ELAPPS : enjeux liés à la parentalité précoce et à la sexualité

Présentatrice :

Julie Marcotte, Ph. D., chercheuse régulière, CJO-IU

Guylaine Frenette, éducatrice répondante à la recherche, CJO-IU

Darynka Ferland, éducatrice foyer de groupe Saint-Louis, CJO-IU

Caroline Leclerc, éducatrice foyer de groupe Pélican, CJO-IU



Dans le cadre de cette présentation, nous ferons état du projet ELAPPS qui a été implanté auprès de 5 jeunes filles en foyer de groupe au CJO-IU au printemps 2011. La philosophie du projet, les ateliers proposés par le programme ainsi que l'usage du bébé simulateur seront tour à tour présentés. De même, les bénéfices pour les participantes ainsi que les considérations éthiques relatives au projet seront discutés lors de cette présentation. L'expérience vécue par les jeunes filles telle que perçue par les éducatrices responsables du projet dans les foyers de groupe sera également présentée.





Atelier D

Pour développer des pratiques novatrices auprès des mineurs en fugue, quels seraient les cibles et les objectifs d'intervention à privilégier?

Présentatrice :

Sylvie Hamel, Ph. D., Ps. Éd.,

Professeure agrégée, Département de psychoéducation, UQTR

Directrice du GRIAPS

Directrice du CICC-UQTR

En 2005, le Bon Dieu dans la rue à Montréal initiait une démarche dont le but consistait à réactualiser le savoir à propos du phénomène de la fugue, mais aussi et surtout, à identifier les voies à travers lesquelles les organismes communautaires, les centres jeunesse et les services policiers de Montréal, Drummondville, Trois-Rivières et Québec parviendraient ensemble à développer des pratiques novatrices pour mieux intervenir auprès des jeunes en situation de fugue. Une recherche compréhensive fut conduite auprès de 90 répondants (jeunes ayant fait l'expérience de la fugue, parents, intervenants des milieux communautaire et institutionnel et policiers) pour alimenter cette démarche. Dans le cadre de cet atelier, ses résultats encore récents seront considérés sous l'angle des cibles et des objectifs d'intervention à privilégier.



Atelier E

Cortisol salivaire, développement cognitif et régulation émotionnelle chez des enfants d'âge scolaire suivis par le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire : Perspectives exploratoires

Présentatrices :

Danielle Nadeau, Ph. D., LL. B., psychologue-chercheuse en établissement, CJO-IU

Gabrielle Garon-Carrier, Ph. D. (candidate), assistante de recherche, CJO-IU

Les enfants suivis par les services de protection de la jeunesse sont des jeunes soumis à une quantité importante d'événements hautement stressants, mais les effets de ce stress majeur sur leur développement et sur leur sentiment de bien-être au long cours est encore très mal connu. Le modèle proposé par De Bellis (2001) postule que la chronicité de la maltraitance risque d'exposer l'enfant à une expérience continue de stress susceptible d'entraver tant le développement cognitif et émotionnel normal, que la régulation de la réponse au stress, lesquels sont inextricablement liés. Les patrons de sécrétion journalière de cortisol, souvent altérés chez la population des jeunes victimes de maltraitance, pourraient constituer un indice du stress chronique au long cours auquel a été exposé un enfant. Sur le plan adaptatif, il est proposé que malgré certains délais ou déficits sur le plan de leurs compétences cognitives générales, ces enfants analysent l'information émotive présente dans leur environnement de façon différente, et possiblement, de façon beaucoup plus compétente que les enfants non maltraités pour reconnaître et anticiper les indices environnementaux associés à une menace potentielle. Il pourrait s'avérer adapté pour certains enfants, de développer une réponse d'hypervigilance constante, par exemple afin d'assurer leur survie dans un milieu de vie adverse ou menaçant, et de développer certaines compétences cognitives particulières pour maintenir une telle réponse adaptative efficiente.

L'atelier discutera de ces divers aspects tant sur le plan des déficits que des compétences particulières que pourraient présenter les enfants. Pour illustrer nos propos, certains résultats préliminaires d'une étude de faisabilité dont l'objectif principal est d'utiliser un indicateur physiologique de stress chez une vingtaine d'enfants victimes de maltraitance et de le mettre en lien avec le développement cognitif et socio-affectif seront présentés.





Atelier F

L'approche de médiation dans trois centres jeunesse : constats et défis d'implantation

Présentateurs :

Gilles Mireault, M. Ps., chercheur en établissement, CJO-IU
Lucie Camiré, agente de planification, de programmation et de recherche, CJO-IU
Diane Chouinard, T. S. intervenante, service évaluation/orientation, CJO-IU

Le programme PréCrimAdo (Prévenir la criminalisation chez les adolescents à haut risque par l'application de l'approche de médiation en centre jeunesse), vise à contrer la détérioration des situations ayant fait l'objet d'un signalement en vertu de l'article 38 f de la Loi sur la protection de la jeunesse, notamment les cas de jeunes qui sont les plus à risque d'être entraînés dans des activités criminelles. En appliquant l'approche de médiation auprès de jeunes signalés pour troubles de comportements sérieux, on estime pouvoir amener le jeune à se mobiliser dans une démarche de changement visant à éliminer les éléments qui compromettent sa sécurité et son développement.

Amorcé en septembre 2008 grâce au soutien financier accordé dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, le projet d'évaluation de l'implantation de ce programme s'est terminé en mars 2011. Le projet a mobilisé les efforts de trois centres jeunesse (Québec, Chaudière-Appalaches et Montérégie) et la participation de près de 150 intervenants sociaux des services Évaluation-Orientation et d'Application des mesures qui ont accepté de répondre à des questionnaires en ligne ou de participer à des entrevues téléphoniques.

La présentation portera sur les activités mises en place pour soutenir l'implantation de cette approche, mais surtout sur les difficultés d'application de l'approche rencontrées par les intervenants sociaux ayant participé au projet et sur les éléments qui ont facilité leur intégration du processus de médiation.



Atelier G

Étude exploratoire : « Quand les comportements suicidaires ou les problèmes de santé mentale affectent la prise en charge en protection »

Un exemple d'utilisation des bases de données en recherche sociale

Présentateurs :

Denis Lacerte, M. Ps., chargé de projet, CJO-IU
Danielle Nadeau, Ph. D., LL. B., psychologue-chercheuse en établissement, CJO-IU

Cet atelier discutera d'un des projets visant à mettre en valeur le potentiel d'exploitation des données anonymes provenant des dossiers informatisés des usagers des centres jeunesse. Un bref aperçu de l'état des connaissances et des pratiques en ce qui concerne l'utilisation des banques de données en recherche sociale sera d'abord présenté. Ensuite, le contexte théorique spécifique ayant mené à la création et à l'élaboration des questions de recherche du projet sera abordé.

Cette recherche, de nature exploratoire, documente l'utilisation des services des jeunes usagés dont les comportements suicidaires ou les troubles mentaux qui les affectent, influencent la nature de la prise en charge sociale en protection de la jeunesse. Elle cherche par exemple à répondre à différentes questions comme les suivantes : Ces jeunes sont-ils différents sur le plan de l'utilisation des services et des motifs de compromission des autres jeunes recevant des services des centres jeunesse (affectés ou non de difficultés suicidaire ou de santé mentale)? S'agit-il des jeunes présentant vraiment les situations les plus complexes ou une cooccurrence plus importante de différents éléments de compromission? De plus, l'étude explore la présence d'autres facteurs de risques associés à ces trajectoires de services et à leur influence. La méthodologie ainsi que les premiers résultats préliminaires d'analyses seront présentés et discutés avec l'auditoire. Cet atelier se veut également un lieu d'échange et de réflexion sur le potentiel, les avantages et les limites inhérentes à l'utilisation de bases de données en recherche sociale.





Atelier H

Augmenter la retombée de l'utilisation des connaissances dans les organisations de services humains et sociaux

Présentateur :

François Chagnon, Ph. D., professeur,

Département de psychologie, UQAM, titulaire de la Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté

Cette communication présente un projet qui vise à soutenir la capacité des organisations dans le domaine social à utiliser les connaissances afin d'améliorer la qualité de leurs services. Des investissements importants ont été consacrés au cours des dernières années afin de mieux comprendre comment favoriser l'utilisation des connaissances scientifiques dans la pratique professionnelle des intervenants et des gestionnaires. Malgré ces efforts, les effets de telles stratégies sur la qualité des services n'atteignent pas pleinement leurs objectifs et il existe un écart important entre la production des connaissances scientifiques et leur utilisation. Ces succès mitigés pourraient s'expliquer, en bonne partie, du fait que par delà les interventions visant les intervenants eux-mêmes, des éléments liés aux organisations doivent être présents afin de favoriser une meilleure utilisation des connaissances. Il existerait donc des différences importantes dans le processus menant à l'utilisation des connaissances, par les individus et par les organisations. Très peu de recherches ont tenté de traduire de façon concrète en quoi consiste la capacité d'une organisation à utiliser les connaissances. De plus, il n'existe pas d'outils pratiques qui intègrent et mettent à profit les résultats de ces recherches afin de guider les organisations dans l'utilisation des connaissances.

Depuis 2009, 75 décideurs de 6 centres jeunesse et CSSS collaborent activement avec notre équipe de recherche au développement d'un outil afin de soutenir la capacité des organisations à utiliser les connaissances afin d'améliorer la qualité des services. L'outil est fondé sur un modèle théorique de la capacité organisationnelle d'utilisation des connaissances développé par notre équipe. Il comprend 8 composantes : culture organisationnelle; vision et leadership; acquisition des connaissances; réflexive; intégration; création et diffusion; adaptation; relationnelle. L'outil regroupe un cadre conceptuel et deux questionnaires afin de poser un diagnostic sur la capacité de l'organisation et identifier les stratégies prioritaires pour améliorer cette capacité. Un nombre de 1261 professionnels ont répondu aux questionnaires et des diagnostics ont été réalisés dans chacune des organisations. Ces diagnostics ont été examinés et partagés entre les décideurs et l'équipe de recherche au cours de 12 ateliers. Les résultats montrent que l'outil permet aux décideurs de développer une vision commune sur les composantes clés de la capacité de leur organisation à utiliser les connaissances. L'utilisation du cadre conceptuel et de l'outil soutient le développement d'une culture organisationnelle fondée sur l'amélioration de la qualité des services par l'utilisation des meilleures connaissances, elle permet aux organisations de mieux planifier leurs actions en ce sens.



Atelier I

Des intervenants de l'application des mesures et des ressources du CJO-IU évaluent leurs pratiques afin d'offrir plus de stabilité aux jeunes (deux nouveaux projets PEP)

Présentatrices :

Monique Lussier, éducatrice, équipe Montcalm, CJO-IU

Catherine Potvin, technicienne en travail social, équipe ressources, CJO-IU

Patricia Bouchard, coordonnatrice du PEP, direction scientifique, CJO-IU

Le projet d'évaluation des pratiques (PEP) favorise l'appropriation des stratégies d'évaluation par des intervenants. En équipe, ces derniers posent une question sur leur service, leur programme et leur intervention et tentent d'y répondre sur une période de deux ans.

Les « dés placés » ce n'est pas un jeu, mais un enjeu

À partir des résultats obtenus au projet d'évaluation des pratiques par l'équipe des ressources, la première partie de l'atelier présentera le point de vue de familles d'accueil, d'intervenants de l'usager et d'intervenants des ressources sur les pratiques à mettre en place pour assurer la réussite d'un placement dans une famille d'accueil. Il sera aussi question des éléments qui nuisent à la stabilité d'un placement.

Un coffre d'outils pour construire mon projet de vie

Une meilleure compréhension du projet de vie permet d'atteindre une stabilité tant sur les plans physique qu'émotionnel. La seconde partie de l'atelier exposera donc des moyens concrets pour aider l'enfant à préciser et s'approprier son projet de vie à partir de trois outils destinés à cette fin qui ont été utilisés par l'équipe Montcalm de l'application des mesures du CJO-IU dans le cadre de leur projet d'évaluation des pratiques. Face à la difficulté d'aborder ce sujet délicat qu'est le projet de vie, les intervenants ont testé différentes façons de l'aborder.





Atelier J

Programme d'intervention différentielle en partenariat chez les enfants de 5 à 12 ans manifestant des difficultés de comportement

Présentatrices :

Caroline Jacques, M. A., Ph. D. (candidate), agente de planification, de programmation et de recherche, CJL

Sylvie Turcotte, agente de relations humaines, CJL



Élaboré sur la base de résultats de recherche préalablement menées au CJO-U et financé par les Fonds Richelieu (Gagné & Desbiens, 2003; Gagné, Desbiens et Blouin, 2004; Desbiens & Gagné, 2007), le programme d'intervention différentielle en partenariat (IDP) s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans qui affichent des problèmes de comportement dans un contexte « d'adversité familiale »

où nous pouvons retrouver des conflits familiaux et conjugaux intenses et chroniques, de la violence conjugale et familiale sous toutes ses formes, et des faibles capacités parentales ou d'une érosion de celles-ci dû à des contextes de vie difficiles.

Dans le cadre du projet, les enfants peuvent recevoir des services psychosociaux de la part des centres jeunesse en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse ou être référés par le CSSS en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Par ailleurs, les enfants peuvent également être ciblés et dirigés dans le programme par le milieu scolaire en raison de l'importance de leurs difficultés comportementales. Pour que leur participation soit retenue, l'évaluation doit cependant démontrer que les parents éprouvent des difficultés à répondre aux besoins de leur enfant, à encadrer et à superviser son comportement, ce qui pourrait ultimement compromettre la sécurité et le développement de l'enfant. L'objectif principal du programme IDP est d'offrir en partenariat, une intervention différentielle qui répond aux besoins spécifiques de jeunes et de leur famille.

But du programme

Le programme a pour but de prévenir l'aggravation des problèmes de comportement chez les jeunes âgés de 5 à 12 ans dans un contexte « d'adversité familiale » où nous pouvons retrouver des conflits familiaux et conjugaux intenses et chroniques, de la violence conjugale et familiale sous toutes ses formes et de faibles capacités parentales ou d'une érosion de celles-ci dû à des contextes de vie difficiles.



Atelier K

Application et évaluation de l'approche de médiation en protection de la jeunesse : résultats préliminaires



Présentatrice :

Sylvie Drapeau, Ph. D., professeure titulaire, École de psychologie, UL

Coauteurs : Geneviève Lessard, Marie-Hélène Gagné, Daniel Turcotte, Rachel Lépine, Hans Ivers, Julie Tremblay, Gilles Mireault, Lucie Camiré du CJO-U, en collaboration avec les membres du comité directeur composé de représentants des centres jeunesse de la Montérégie, de Chaudière-Appalaches et de Québec.

L'actualisation d'une approche de médiation en protection de la jeunesse s'inscrit dans le contexte général où plusieurs institutions québécoises misent sur une participation plus directe des personnes au règlement des litiges et au développement des solutions qui les concernent. Les modifications à la Loi sur la protection de la jeunesse s'inscrivent dans cette foulée et exigent la mise en place d'approches de nature consensuelle dans la gestion et le traitement des situations. Cette communication présente les résultats préliminaires d'une étude réalisée dans trois centres jeunesse. Cette étude visait à documenter l'implantation de cette approche dans ces trois centres jeunesse et à en vérifier l'efficacité, notamment sur le plan de la trajectoire de services. Au total, 600 familles et autant d'intervenants ont participé à cette étude. Cette communication fera état de la démarche privilégiée pour la réalisation de cette recherche et relatera quelques résultats préliminaires.





Atelier L

Portrait québécois de la récurrence des mauvais traitements signalés en protection de la jeunesse

Présentatrices et auteures :

Catherine Laurier, Ph. D., chercheuse en établissement, CJM-HU

Sonia Hélie, Ph. D., chercheuse en établissement, CJM-HU

Après une intervention des services de protection de la jeunesse, quelle est la probabilité que l'enfant soit re-victimisé dans les années qui suivent? Il n'existe actuellement aucun portrait fiable de ce phénomène à l'échelle du Québec. Les rares données existantes suggèrent que le taux de récurrence de la maltraitance signalée aux autorités serait pourtant préoccupant. L'une des rares études sur le sujet a permis de chiffrer à 22 % le risque d'un premier signalement en protection de la jeunesse sur une période de 4 ans dans la région montréalaise (Hélie, 2005).

La présentation est tirée d'une étude de cohorte provinciale dont le but est d'estimer le risque de récurrence de la maltraitance et de mieux comprendre les facteurs qui influencent le passage de la maltraitance à la délinquance. La cohorte à l'étude est constituée de tous les enfants québécois dont le dossier est fermé entre 2005 et 2009 après une première prise en charge en protection de la jeunesse.

Les résultats préliminaires qui sont présentés permettent de chiffrer l'ampleur de la récurrence en protection de la jeunesse sur une période de cinq années. Les banques de données des 16 centres jeunesse du Québec sont interrogées pour identifier les enfants faisant partie de la cohorte, documenter leurs caractéristiques sociodémographiques et les services qu'ils ont reçus. Un portrait sommaire des facteurs corrélés à la récurrence de la maltraitance sera présenté. La probabilité d'application de mesures ou sanctions selon la LSJPA est également présentée et les pistes de recherches futures sont suggérées.



Atelier M

Les mauvais traitements psychologiques envers les enfants au Québec. Portrait préliminaire suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse (étude financée par le CRSH, 2010-2013)



Présentateurs :

Claire Malo, Ph. D., chercheuse en établissement, CJM-HU et GRAVE
Professeure associée, École de service social, UDM

Jacques Moreau, Ph. D., professeur, École de service social, UDM
Chercheur associé, CJM-HU et GRAVE

Collaborateurs :

Sonia Hélie, Ph. D., chercheuse en établissement, CJM-HU et GRAVE
Professeure associée, Département de psychologie, UOAM
Chantal Lavergne, Ph. D., chercheuse, CJM-HU et GRAVE
Professeure associée, École de service social, UDM

Depuis plusieurs années, les études empiriques nous alertent sur l'importance des mauvais traitements psychologiques subis par les enfants. Néanmoins, ce n'est qu'en juillet 2007 qu'entre en vigueur la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) avec, parmi ces nombreuses modifications, un nouvel alinéa reconnaissant pleinement cette forme de maltraitance parmi les motifs recevables de signalement. La présente étude, constituée de trois volets, est la première à tracer le portrait de cette problématique en terrain québécois, dans les trois ans ayant suivi la reconnaissance de cette forme de maltraitance dans la nouvelle LPJ. Dans le cadre de cet atelier, nous décrirons d'abord le contexte et l'ensemble des volets prévus dans cette vaste étude, avant de présenter quelques données préliminaires tirées du premier volet, soit l'analyse des données administratives et dénominalisées recueillies auprès des 16 centres jeunesse québécois. Plus précisément, nous présenterons les principales caractéristiques de la problématique telle qu'elle apparaît au Québec : son incidence, ses liens de cooccurrence avec les autres formes de maltraitance, les caractéristiques des enfants et des familles concernées, les types de mesures envisagées, etc. Une discussion portera sur les implications de ce portrait global pour la pratique en centre jeunesse au Québec.





Atelier N

Quels sont les constats de l'implantation du programme régional d'intervention de crise et de suivi intensif dans le milieu?

Présentateurs :

Gilles Mireault, M.A.P., M. Ps., chercheur en établissement, CJO-IU

Chantal Pilote, Ph. D., Ps. Éd., chercheuse en établissement et chef de service, CJO-IU

Le comité conjoint des centres de santé et de services sociaux (CSSS) et du centre jeunesse (CJ) de la région de la Capitale-Nationale a mis en place un programme régional d'intervention de crise et de suivi intensif dans le milieu. Ce programme fait partie de l'un des vingt-deux services

déoulant des orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience du Programme – services « Jeunes en difficulté » émis dans l'offre de service du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS, 2007).

Le programme régional d'intervention de crise et de suivi intensif dans le milieu se résume par « un ensemble d'interventions psychosociales et de réadaptation intensives visant à résoudre la crise, à éviter le retrait d'un jeune de son milieu familial et à mobiliser rapidement la famille afin de rééquilibrer sa situation » (MSSS, 2007, p. 33). Celui-ci s'adresse aux jeunes âgés entre 6 et 17 ans, ainsi qu'à leur famille.

Cette communication présentera brièvement le programme, l'état d'avancement de l'implantation de celui-ci dans la région de la Capitale-Nationale et relatera certains résultats concernant la clientèle.



Atelier O

L'implantation de l'approche SOCEN au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire selon le point de vue des intervenants et des parents d'accueil impliqués : présentation des résultats préliminaires.



Présentatrices :

Marie-Andrée Poirier, Ph. D., professeure agrégée, chercheuse, École de service social, UDM

Isabelle Beaumier, assistante de recherche, CJO-IU

Marie-Claude Simard, Ph. D., chercheuse en établissement, CJO-IU



Le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (CJO-IU) implante depuis 2009 l'approche S'Occuper des ENfants (SOCEN). Cette approche novatrice développée en Angleterre vise principalement à soutenir le développement global de l'enfant placé en déterminant ses besoins, ses potentialités et ses aspirations personnelles comme base de planification de l'intervention (Ward, 1996). L'approche SOCEN reconnaît que l'efficacité et l'amélioration des services reposent sur une évaluation minutieuse des besoins des enfants dans chacune des dimensions de son développement (santé, éducation, famille et relations sociales, identité, développement affectif et comportemental, présentation de soi et habiletés à prendre soin de soi). À l'aide du Cahier d'évaluation et de suivi (CÉS), l'outil permettant l'actualisation de l'approche, les besoins concrets de l'enfant sont identifiés et permettent une meilleure planification de l'intervention. Aussi, cette approche favorise le partenariat entre tous les acteurs qui gravitent autour de l'enfant (famille, famille d'accueil, travailleurs sociaux et autres professionnels impliqués) afin de maximiser la qualité des soins qui lui sont offerts.



La présente communication porte sur les résultats préliminaires du processus d'implantation de l'approche SOCEN au CJO-IU. Comment s'est fait le recrutement des participants? Quel a été le déroulement de la formation des intervenants et des parents d'accueil; de la passation du CÉS et de la rédaction du plan d'intervention? Comment l'approche SOCEN a-t-elle été intégrée dans la pratique et l'évaluation? Quelle est la qualité du soutien reçu par les parents d'accueil et les intervenants? Autant de questions auxquelles cette communication tente de répondre en fonction du point de vue des intervenants à l'application des mesures, des ressources et des parents d'accueil impliqués dans l'approche SOCEN.

¹Ward, H. (1996). Constructing and Implementing Measures to Assess the Outcomes of Looking After Children Away from Home. In J. Aldgate & M. Hill (Eds.), *Child Welfare Services : Developments in Law Policy, Practice and Research*. London : Jessica Kingsley.



Atelier P

Les impacts de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse :

un premier bilan

Présentateurs :

Daniel Turcotte, Ph. D., professeur titulaire, École de service social, UL

Sylvie Drapeau, Ph. D., professeure titulaire, École de psychologie, UL

Sonia Hélie, Ph. D., chercheuse en établissement, CIM-U



Les changements apportés en 2007 à la Loi sur la protection de la jeunesse visent à accroître la capacité du système de protection à répondre aux besoins des enfants dont la sécurité ou le développement est compromis, notamment, en favorisant la continuité des services et la stabilité dans leurs conditions de vie. Conformément aux dispositions de l'article 156.2 de la loi, une étude mesurant les impacts de la nouvelle loi sur la stabilité et les conditions de vie des enfants a été réalisée après trois ans d'application. Cette communication présentera les résultats de cette évaluation dont l'objectif est de cerner l'impact des nouvelles dispositions de la Loi sur la situation des enfants en besoin de protection. Deux volets y sont examinés : 1) l'implantation et la mise en

œuvre des nouvelles dispositions législatives dans le réseau de la protection de la jeunesse au Québec et 2) leur impact sur la stabilité des enfants placés. La communication fera état de la démarche privilégiée pour la réalisation de cette recherche et en relatera les principaux résultats pour en dégager ensuite quelques implications pour la pratique et la recherche dans le domaine de la protection de l'enfance.



Atelier Q



Adolescents en grande difficulté, travail social et pratiques culturelles : expériences françaises autour de « l'art comme levier »

Présentateur :

Christophe Moreau, sociologue à Rennes, chercheur associé à l'Université de Rennes 2

Dans le cadre d'une réflexion anthropologique sur l'adolescence, nous présenterons une analyse de ce cycle de vie à partir des concepts « d'émergence à la personne ». Nous aborderons les compétences sociales mises en œuvre par les adolescents, en distinguant « l'affiliation sociale identitaire » et « l'affiliation sociale contributive », et évoquerons les liens entre ces capacités sociales et les capacités émotionnelles (capacité éthique de maîtrise de soi et de régulation des émotions). La spécificité de l'adolescence tient à l'accès à une singularité, ou à une réflexivité, qui nous enjoint à prendre en compte les adolescents comme des « subjectivités naissantes » plutôt que comme les « objets » de nos politiques publiques. L'accès à la personne constitue en effet une mise à distance du monde adulte et de la réalité sociale, une appropriation de son corps, de son identité, de responsabilités, et implique des expérimentations sociales et de nouveaux apprentissages émotionnels. On illustrera le propos par trois idéaux types qui montrent une diversité de trajectoires adolescentes, allant de la plus grande singularité critique, d'une part, à la fusion mimétique avec l'environnement social, d'autre part.

Dans un second temps, nous aborderons l'accompagnement social d'adolescents en grande difficulté, et feront état de travaux européens qui proposent d'améliorer les coopérations entre travail social - justice - santé - éducation - animation. Ces travaux nous ont conduits à identifier des critères de qualité dans l'accompagnement social de ces adolescents, qui peuvent être ainsi résumés : prendre en compte la personne en tant que sujet, promouvoir sa réflexivité sur sa situation, travailler dans la continuité (spatiale, temporelle, psychique et affective, relationnelle, institutionnelle), promouvoir la stabilité et l'authenticité des relations, promouvoir la dynamique identitaire (repères dans la filiation, capacité à changer de posture et à faire des expériences positives, estime de soi), promouvoir la sécurité émotionnelle (penser des espaces et des habitudes reposantes, accompagner les situations critiques - deuil, déménagement, sanction, orientation subie -), promouvoir la participation des usagers, mobiliser le réseau social des usagers, coopérer et décloisonner les systèmes institutionnels.

Dans un troisième temps, nous décrirons des expériences de prise en charge qui associent des travailleurs sociaux et des artistes ou acteurs culturels, et nous analyserons en quoi ces projets artistiques soutiennent le développement de la subjectivité, le mouvement de l'entre soi vers l'altérité, renforcent les appartenances et les dynamiques identitaires, modifient la perception de soi et des autres pour développer sa propre estime et accéder à une « fierté d'être ». L'artiste est non seulement une porte vers l'universel et l'humanité, mais aussi une aide pour s'ouvrir à soi, à ses peurs, à ses limites, à la reconnaissance de son corps et de ses émotions. L'implication dans des projets artistiques, entre autres choses, permet de se poser soi, de poser l'autre en soi, de trouver la bonne distance avec autrui, et ainsi de stimuler la dynamique identitaire, préalable à toute « affiliation sociale ». Nous ouvrirons enfin sur une discussion, sur les perspectives des liens entre culture et travail social, en termes de coopérations, d'évaluation, de redéfinition des identités professionnelles.

Concept proposé par Jean Gagnepain, repris notamment par Jean Claude Quantel, Jean Michel Le Bot, Jean Yves Dartiguenave. Voir notamment <http://www.rennes-mediation.org/> ou encore http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_la_m%C3%A9taphysique http://www.irs-bretagne.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=&RUBNAV=&CODE=47521037&LANGUE=0&RH=RMSSRI Toutatout, parcours sensibles avec des jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse ; <http://toutatout.canalblog.com/> ; danse à tous les étages, projet « l'art comme levier », <http://www.danseatouslesetages.asso35.fr/file/pr%C3%A9sentation%20L%20C%27art%20comme%20levier.pdf>, les Articulteurs, grappe d'acteurs culturels, d'intervenants sociaux, d'acteurs économiques <http://www.articulteurs.org/>



Atelier R

Les jeux de hasard et d'argent à l'adolescence : de la mesure à la réalité...

Présentateurs :

Joël Tremblay, Ph. D., Professeur, Département de psychoéducation, UQTR
Annie-Claude Savard, Ph. D. (candidate), École de service social, UL

En 2003 un comité composé de représentants de six provinces canadiennes mandate une équipe de recherche pour développer un nouvel instrument de détection des niveaux de risques ou de problèmes associés aux habitudes de jeux de hasard et d'argent chez les adolescents. Le projet s'est développé en trois phases et a permis l'élaboration de l'ICJA, soit l'Inventaire canadien des habitudes de jeux de hasard et d'argent chez les adolescents. Dans un premier temps, la présentation portera sur la conceptualisation des jeux de hasard et d'argent chez les jeunes. En effet, le jeu pathologique chez les adolescents ne semble pas exister en soi comme un trouble de santé mentale distinct tel qu'il existe chez l'adulte mais semble plutôt s'inscrire comme une manifestation de dispositions autres chez les adolescents (ex : impulsivité, prise de risques) et en lien avec leur stade développemental. Différents facteurs semblent par ailleurs influencer de façon significative l'adoption de comportements à risques. Les habitudes de jeux problématiques sont donc ici considérées comme un comportement à risques s'inscrivant dans la propension de certains adolescents à la prise de risque de façon générale (incluant la consommation d'alcool et de drogues par exemple) et influencées par différents facteurs communs au développement d'autres comportements à risque. Dans un deuxième temps, une brève présentation des qualités psychométriques de l'instrument sera faite suivie d'une présentation de l'ICJA. L'ICJA est composée de 36 items et se divise en 5 sous-échelles (conséquences psychologiques, conséquences sociales, conséquences financières, perte de contrôle et gravité des problèmes de jeu). Il a été élaboré à partir d'un échantillon scolaire de 2394 élèves du secondaire au Québec et au Manitoba et d'un échantillon clinique de 105 jeunes issus de milieux cliniques et scolaires. Sera ensuite abordée la question de la prévalence du jeu chez les jeunes de l'échantillon et finalement, quelques observations cliniques issues de l'échantillon à l'étude seront présentées.



Atelier S

SUPÈREnova : un projet sur l'évaluation de l'attachement père-enfant avec la clientèle 0-5 ans du CJM-IU

Présentateur :

Daniel Paquette, chercheur, CJM-IU
École de psychoéducation, UDM



Les pères sont beaucoup plus présents qu'autrefois dans la vie quotidienne de leurs enfants. Les chercheurs et les intervenants s'intéressent de plus en plus à la paternité, les premiers afin de connaître les fonctions paternelles, et les seconds afin d'identifier les façons d'approcher les pères et de les impliquer dans des plans d'intervention qui rejoignent leur réalité. Ce projet vise justement ces deux objectifs auprès d'une cinquantaine de pères de la clientèle 0-5 ans de deux équipes du CJM-IU.

Dans un premier temps, les intervenants ont été formés à filmer les dyades père-enfant avec deux procédures qui évaluent chacune un pôle de l'attachement père-enfant au sens large : la situation étrangère pour le pôle de la base de sécurité, et la situation risquée pour le pôle de l'exploration, permettant ainsi d'identifier les dimensions parentales de réconfort, de surprotection, de discipline et de stimulation à la prise de risque. Dans un second temps, les intervenants sont formés à l'interprétation de ces procédures filmées. Dans un troisième temps, des programmes d'intervention seront développés.

Notre atelier portera sur l'implantation de ce projet et sur la présentation concrète d'un cas.



Atelier T

Les défis d'entretenir un réseau de services intégrés pour jeunes ayant un TDA/H entre le monde de l'Éducation et celui de la Santé et des Services Sociaux

Présentatrice :

Monique Carrière, Ph. D., UL, GRIOSE-SM



Dans la perspective d'instaurer une meilleure collaboration entre tous les acteurs intervenant auprès des jeunes ayant un TDA/H et leur famille, un projet de coconstruction d'un réseau de services intégrés pour cette clientèle a été réalisé dans le secteur Vanier du CLSC Basse-Ville-Limoilou-Vanier (CSSS de la Vieille-Capitale). Ce projet entre le monde de l'Éducation et celui de la Santé et des Services Sociaux comportait de nombreux défis. Cet exposé permettra de saisir la nécessité de prendre en compte les positions des différents groupes d'acteurs, y compris celles des enfants ayant un TDA/H, pour arriver à construire et entretenir un tel projet de collaboration.

Atelier U

Implantation et évaluation du programme ART - Aggression Replacement Training - au Centre jeunesse de la Montérégie (CJM)

Présentateurs :

Nathalie Lévy, conseillère en développement professionnel, CJM

Marc Daigle, professeur, UQTR, Chercheur à l'Institut Pinel

Nicolas Plante, Professeur, Université Bishop Chercheur à l'Institut Pinel

Cet atelier a pour but de présenter 1) le programme ART, 2) les stratégies d'implantation déployées pour le mettre en place et 3) certains résultats des effets d'ART sur les jeunes exposés à ce programme.

Le programme ART vise à diminuer la délinquance sur le plan distal en améliorant au niveau proximal les habiletés sociales, le jugement moral et la capacité à gérer la colère. La façon d'animer les activités permet aux jeunes de s'approprier et d'intégrer les apprentissages dans le cadre de jeux de rôles et de dilemmes moraux. Par le biais du vécu partagé, les éducateurs aident les jeunes à approfondir et à pratiquer les habiletés acquises durant ces activités. C'est vivant, convivial et apprécié des éducateurs comme des jeunes.

L'implantation des activités ART demande une bonne préparation tant au niveau de l'organisation logistique que du « marketing » auprès des intervenants touchés par l'activité. Plusieurs facteurs ont contribué à la réussite de l'implantation d'ART : l'engagement d'une personne dédiée à l'implantation; le dégagement des éducateurs pour la formation et la préparation des ateliers; le suivi hebdomadaire des activités durant les réunions d'équipe; etc.

Les évaluations du programme ART ont généralement démontré des effets positifs pour les adolescents délinquants exposés. Cependant, peu d'information est disponible sur l'effet du programme ART auprès des adolescentes délinquantes. Pour réaliser l'évaluation, une unité pilote du CJM implantant le programme ART a été sélectionnée. Les adolescentes hébergées dans cette unité ont été rencontrées avant et après l'exposition au programme ART. Lors de ces rencontres, elles ont complété une mesure des cognitions délinquantes, un inventaire de propension à la colère et un inventaire des habiletés sociales. Les résultats suggèrent des effets positifs en regard des habiletés sociales, du jugement moral et de la colère suite à l'exposition au programme ART.





**Inscrivez-vous avant
le 16 novembre 2011**

Remplissez le formulaire



FORMULAIRE
EN LIGNE



Pour information :

Alexandra Small

418 661-6951, poste 1452